

CONDITIONS RELATIVES À UN FONDS DE DOTATION

NOM DU FONDS DE DOTATION

Bourse d'admission Fleur de lys de l'École de gestion Telfer

INTRODUCTION

Les Francophones forment le tiers de la population étudiante à l'Université d'Ottawa. Avec des frais de scolarité beaucoup plus élevés en Ontario qu'au Québec, ces coûts dissuadent souvent des étudiants et étudiantes de s'inscrire à uOttawa. Créées grâce à un don généreux de Monsieur Ian Telfer, les Bourses Fleur de Lys de l'École de gestion Telfer ont comme but d'alléger le fardeau financier des étudiants et étudiantes francophones de l'École de gestion Telfer, et d'encourager et de soutenir les activités et les programmes de la Faculté. La création de ce fonds de bourses d'admission correspond aux objectifs de Vision 2010 d'augmenter le nombre d'inscriptions d'étudiants et étudiantes francophones à l'École de gestion Telfer de 35%, tout en attirant des candidats et candidates prometteurs à la Faculté. Le créateur de ce fonds remercie l'Université d'Ottawa pour sa contribution de contrepartie.

OBJECTIF DU FONDS

Fournir une assistance financière aux étudiants et étudiantes francophones qui désirent s'inscrire au programme de BCom à l'École de gestion Telfer, mais qui ne peuvent assumer les frais de scolarité supérieurs.

DÉTAILS DE LA BOURSE

Critères d'admissibilité

La personne candidate doit:

1. être résident ou résidente d'une province canadienne, autre que l'Ontario;
2. être admise à temps plein au programme de BCom en français de l'École de gestion Telfer de l'Université d'Ottawa;
3. avoir obtenu un diplôme d'études secondaires d'une école de langue française, avoir fréquenté un cégep ou l'équivalent;
4. suivre au moins 9 crédits par trimestre en français; et
5. avoir obtenu la moyenne d'admission la plus élevée.

Montant de la bourse: 10 000\$ (2 500\$ par année d'études)

Nombre de bourses: Variable

Fréquence de la bourse: Annuelle

Niveau d'études: Premier cycle

DEMANDE

Aucune demande n'est requise. La bourse est attribuée automatiquement.

RENOUVELLEMENT

Ces bourses peuvent être accordées pendant quatre ans à la condition d'obtenir et de maintenir une moyenne pondérée cumulative (MPC) de 7,0 ou plus à la fin de chaque année, de se réinscrire à temps plein et suivre au moins 9 crédits par trimestre en français à l'École de gestion Telfer. Si l'étudiant ou l'étudiante ne répond pas aux critères de renouvellement pour une année universitaire donnée, la bourse sera annulée.